

<b>IDENTIFICATION DU FICHIER</b>	N° : 27
<b>Nom du fichier</b> : Réclamation aux institutions financières	<b>Date de création</b> : n. d.
<b>Description</b> : Réclamation aux institutions financières lorsqu'il y a un écart entre la date de la remise gouvernementale effectuée par le contribuable/l'entreprise, dans un compte bancaire de recettes, et celle effectuée par l'institution financière	

<b>FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES</b>
<b>Finalité(s) du fichier</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En vue de l'application de la Loi qui relèvent du MO responsable;</li> <li>• En vue de l'application du règlement qui relève du MO à qui est attribué l'encaissement;</li> <li>• En vue de l'application du programme qui relève du MO à qui est attribué l'encaissement;</li> <li>• En vue de l'application d'une exigence contractuelle qui relève des conventions de services bancaires avec chaque institution financière;</li> <li>• Pour la gestion interne de l'organisme qui relève du MO à qui est attribué l'encaissement;</li> <li>• Pour le traitement des demandes de réclamations aux institutions financières, afin qu'ils puissent réaliser leur mission, respecter leurs engagements qui découlent de lois, règlements, programmes ou autres exigences contractuelles propres à ces MO.</li> </ul>
<b>Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements</b> : Une autre catégorie de personnes (le citoyen ou l'entreprise payeur de la remise gouvernementale).
<b>Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements</b> : Par écrit par un autre organisme public.

<b>LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS</b>
Renseignements nominatifs, coordonnées, données financières et informations industrielles.

<b>GESTION DU FICHIER</b>
<b>Supports physiques utilisés</b> : Manuel (papier, carton, etc.) et informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.)
<b>Durée générale de conservation des renseignements</b> : En référence à la règle OB-01 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés 6 ans.
<b>Personnel ayant accès au fichier</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le service conciliation et comptabilisation des recettes (chef de service, professionnel et technicien).</li> </ul>
<b>Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement</b> : Non
<b>Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme</b> : Oui

Date : 2023-07-13